



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Réf. CG-PR 039 (2014)

Visite du Congrès pour examiner la situation de la démocratie locale et régionale en Grèce

Strasbourg, 16 septembre 2014 – Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe composée de Arthur Torres Pereira (Portugal, PPE/CCE) et de Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC), effectuera une visite de suivi du 16 au 17 septembre en Grèce. L'objectif est d'examiner les suites données aux engagements pris par la Grèce dans le domaine de la démocratie locale et régionale et de la décentralisation quand elle a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale en 1989.

Le 16 septembre, des réunions à haut niveau sont prévues à Athènes, en particulier avec Kyriakos Mitsotakis, Ministre de la réforme administrative et de l'e-gouvernance, Gikas Hardouvelis, Ministre des Finances, ainsi que Argyris Dinopoulos, Ministre de l'Intérieur.

Le 17 septembre, la délégation rencontrera également Evangelos - Vasileios Meimarakis, président du Parlement grec, Sotirios Al. Rizos, président du Conseil d'Etat, N. Aggelaras, Président de la Cour d'Audit, Vasilis Sotiropoulos, Ombudsman de la ville d'Athènes, ainsi que John Sayas, Ombudsman Adjoint de Grèce.

Enfin, la délégation s'entretiendra avec des membres de la délégation nationale grecque auprès du Congrès.

La Grèce a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale le 6 septembre 1989. Les pays qui ont ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte impose le respect d'un minimum de droits qui constituent le premier socle européen de l'autonomie locale. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe veille au respect de ces principes.

- [Dossier "Suivi de la démocratie locale et régionale"](#)
- [Charte européenne de la démocratie locale](#)

Contacts sur place :

Stéphanie Poirel,

Secrétaire de la Commission de suivi du Congrès

Portable : +33 6 63 55 07 10

Stephanie.poirel@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Présidente de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)